

En mars 2025, les prix à la consommation augmentent de 0,2 % sur un mois et de 0,8 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats définitifs (IPC) - mars 2025



Évolution mensuelle : +0,2 % en mars ; variation sur un an : +0,8 %

En mars 2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,2 % sur un mois, après une stabilité en février. Cette légère hausse des prix s'explique principalement par l'augmentation saisonnière des prix des produits manufacturés (+1,1 % après +0,3 %) et notamment ceux de l'habillement et des chaussures après les soldes d'hiver (+5,7 % après +1,4 %). Les prix des services sont stables (après +0,6 %) tandis que ceux de l'alimentation rebondissent légèrement en mars (+0,3 % après -0,1 %). À l'inverse, les prix de l'énergie baissent de nouveau sur un mois (-1,5 % après -4,6 %) du fait du prix des produits pétroliers.

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation baissent de 0,2 % en mars 2025, après -0,5 % en février.

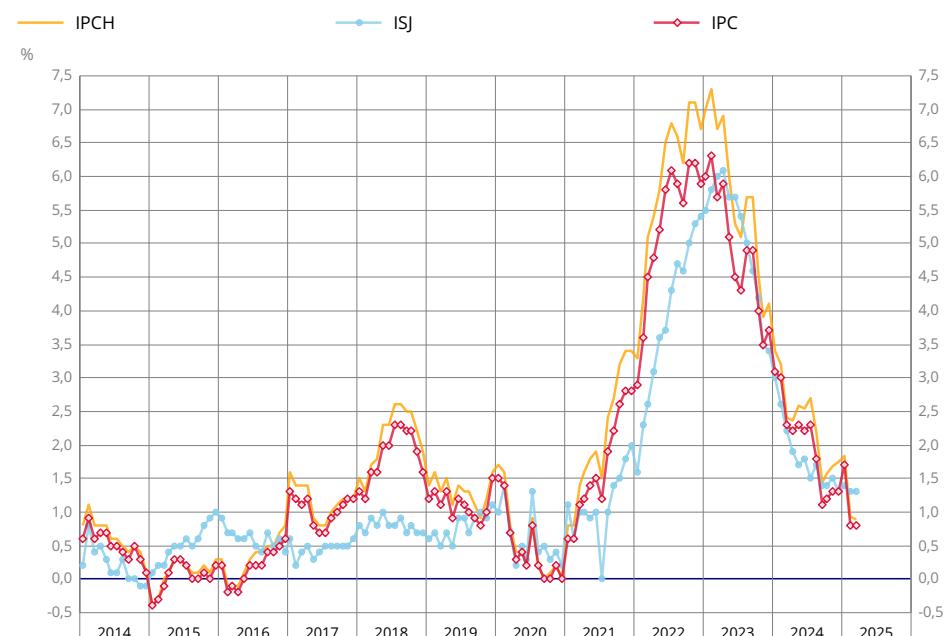
Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 0,8 % en mars 2025, comme en février. Les baisses plus accentuées de prix de l'énergie (-6,6 % en mars après -5,8 %) et des produits manufacturés (-0,2 % après une stabilité) sont compensées par les accélérations des prix des services (+2,3 % après +2,2 %), notamment ceux des assurances, et de l'alimentation (+0,6 % après +0,3 %), en particulier ceux des produits frais. Les prix du tabac ralentissent légèrement (+4,1 % après +4,5 %).

Stabilité de l'inflation sous-jacente sur un an

L'inflation sous-jacente sur un an s'établit à +1,3 % en mars 2025, comme en février.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) augmente également de 0,2 % sur un mois, après +0,1 % en février. Sur un an, il augmente de 0,9 %, comme en février.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Baisse des prix de l'énergie sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie baissent de 6,6 % en mars 2025, après -5,8 % en février.

Cette baisse des prix plus soutenue s'explique par celle des prix des produits pétroliers (-7,2 % après -4,5 %), à l'image de celles du gazole (-7,8 % après -5,9 %), de l'essence (-7,2 % après -2,8 %) et des combustibles liquides (-6,9 % après -5,6 %).

Les prix de l'électricité diminuent à un rythme légèrement plus soutenu qu'en février (-12,8 % après -12,6 %). À l'inverse, les prix du gaz accélèrent sur un an (+18,9 % après +11,7 %) et ceux des combustibles solides diminuent à un rythme moins important qu'au mois précédent (-4,9 % après -5,5 %).

Les prix des produits manufacturés diminuent légèrement sur un an

Les prix des produits manufacturés diminuent de 0,2 % sur un an en mars, après une stabilité en février.

Les prix de l'habillement et des chaussures ralentissent de nouveau (+0,5 % après +1,6 %), tandis que ceux des produits de santé diminuent sur un an au même rythme qu'en février (-1,4 %).

Sur un an, les prix des « autres produits manufacturés » sont quasi stables (-0,1 %) après une stabilité en février. D'un côté, les prix des véhicules ralentissent malgré le malus sur les automobiles neuves (+1,2 % après +2,0 %) et ceux des biens d'équipement ménager non durables diminuent à un rythme plus important qu'au mois précédent (-2,1 % après -1,5 %). De l'autre, les prix de la verrerie, de la vaisselle, des ustensiles de ménage (+1,3 % après +0,5 %) et des journaux, des livres et des articles de papeterie (+2,1 % après +2,0 %) accélèrent, et ceux des gros appareils ménagers (-1,6 % après -2,3 %) et des jeux, jouets et passe-temps (-0,9 % après -1,1 %) baissent à un rythme moins soutenu qu'au mois précédent.

Variations définitives des indices de prix détaillés

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours		
			2025	mars 2025	du dernier mois (1)
a) Ensemble des ménages					
Ensemble	10 000	120,38	0,2	0,8	
Ensemble CVS	10 000	120,18	-0,2	0,8	
Alimentation	1 464	132,19	0,3	0,6	
Produits frais	172	157,46	0,7	3,8	
Autre alimentation	1 292	128,35	0,2	0,2	
Tabac	164	193,55	0,0	4,1	
Produits manufacturés	2 284	105,01	1,1	-0,2	
Habillement et chaussures	331	107,21	5,7	0,5	
Produits de santé	412	83,79	0,0	-1,4	
Autres produits manufacturés	1 541	110,18	0,4	-0,1	
Énergie	807	151,51	-1,5	-6,6	
dont Produits pétroliers	384	140,69	-3,0	-7,2	
Services	5 281	117,45	0,0	2,3	
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	803	113,54	0,1	2,6	
Services de santé	638	104,26	-0,1	1,0	
Transports	308	119,00	-2,8	-0,4	
Communications	181	83,01	0,8	-11,4	
Autres services	3 351	124,39	0,3	3,5	
Ensemble hors loyers et hors tabac	9 191	119,95	0,2	0,6	
Ensemble hors tabac	9 836	119,24	0,2	0,7	
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé					
Ensemble hors tabac	9 748	118,48	0,2	0,7	
c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie					
Ensemble hors tabac	9 731	118,89	0,2	0,3	

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Quasi-stabilité de l'inflation des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent de 2,3 %, après +2,2 % en février.

Sur un an, les prix des « autres services » accélèrent (+3,5 % après +3,3 %), tirés par ceux des assurances (+11,6 % après +8,5 %). À l'inverse, les prix des services d'hébergement (+5,7 % après +6,0 %), des services récréatifs et culturels (+0,7 % après +1,0 %) et de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile ; +4,0 % après +4,2 %) ralentissent sur un an. Tandis que les prix de la restauration augmentent au même rythme qu'en février (+2,2 %).

Les prix des services de communication baissent à un rythme moins soutenu qu'en février (-11,4 % après -13,6 %).

À l'inverse, ceux des transports se replient (-0,4 % après +1,5 %) tirés par les baisses des prix des transports ferroviaires (-1,9 % après une stabilité) et aériens qui restent orientés à la baisse en dépit de la taxe de solidarité sur les billets d'avions (-3,8 % après -0,1 %). Les prix du transport routier accélèrent très légèrement (+5,7 % après +5,6 %).

Sur un an, les prix des services de santé ralentissent de nouveau (+1,0 % après +1,2 %).

Les prix des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères ralentissent aussi légèrement (+2,6 % après +2,7 %).

Les prix des produits alimentaires accélèrent de nouveau sur un an

Sur un an, les prix de l'alimentation accélèrent un peu en mars 2025 (+0,6 % après +0,3 %).

Cette hausse de l'inflation est principalement due à l'accélération des prix des produits frais (+3,8 % après +1,8 %) notamment de ceux des légumes frais (+5,5 % après +2,7 %), des fruits frais (+3,4 % après +1,6 %) et des poissons frais (+3,7 % après +3,2 %).

Les prix de l'alimentation hors produits frais accélèrent légèrement sur un an (+0,2 % après +0,1 %) à l'image de ceux du pain et des céréales (+0,2 % après +0,1 %). Sur un an, les prix des boissons non alcoolisées accélèrent sous l'effet du relèvement de la taxation des boissons sucrées et édulcorées (+2,3 % après +1,6 %). Ceux du lait, du fromage et des œufs baissent à un rythme légèrement moins soutenu qu'en février (-0,8 % après -0,9 %). À l'inverse, les prix des huiles et graisses (+0,8 % après +2,6 %) et des boissons alcoolisées (+0,2 % après +0,3 %) ralentissent sur un an, tandis que les prix de la viande (-0,4 %) et ceux du sucre, du miel, de la confiture et de la confiserie (+3,8 %) évoluent au même rythme qu'au mois précédent.

Évolution des indices d'inflation sous-jacente et de l'IPCH

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours			
			2025	mars 2025	du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
Ensemble « sous-jacent »	6 274	117,00			0,1	1,3
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	751	122,84			-0,5	-0,8
Produits manufacturés	1 831	108,46			-0,3	0,1
Services y compris loyers et eau	3 692	120,73			0,3	2,3
Ensemble IPCH	10 000	123,73			0,2	0,9

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 28 mars 2025, les évolutions mensuelles et annuelles de l'IPC et de l'IPCH sont confirmées.

Pour en savoir plus

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

L'IPCH est l'indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires (sur le mois d'avril) : le 30 avril 2025, à 8h45.

Prochaine publication des résultats définitifs (sur le mois d'avril) : le 15 mai 2025, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur X @InseeFr : x.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475